



Succession surprise

Par paulo

bonjour mon pere décédé depuis "4 ans ma mère vivante est depuis propriétaire unique de la maison Ce jour j'apprends qu'elle vient de procéder au règlement de sa succession Nous sommes 3 enfants elle vient selon mes infos de déshériter les "3 enfants en attribuant la totalité de la succession à 2 petits enfants alors qu'ils sont à 5 est ce possible de faire de la sorte sans avoir donné en temps que héritié direct notre accord QUE FAIRE merci pour votre réponse PAULO